

# Élaborer des documents de prévention des risques

Consignes - procédures - plans de prévention

## Formation de qualification / perfectionnement

**Sessions 2023** : du 4 juillet au 6 juillet ; du 5 décembre au 7 décembre

3 jours, 21h

7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique

12 participants

900 € HT / 1080 € TTC par participant  
Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

Élaborer des documents de prévention des risques OF2023-714-9.5.2023v6

## 1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

---

### Objectif de la formation

Concevoir et mettre en oeuvre l'ensemble des documents liés à la prévention des risques d'une entreprise de spectacle vivant et d'événement.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les informations utiles à la prévention des risques professionnels.
- Définir les documents nécessaires à la prévention des risques professionnels.
- Choisir le mode de communication au sein de son entreprise pour diffuser les informations utiles à la prévention des risques professionnels.
- Élaborer les documents adéquats pour prévenir les risques professionnels.

### Public

Directeurs, gérants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

### Prérequis

Être sur un poste d'encadrant en charge de responsabilités techniques et/ou administratives.

### Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature.

## 2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

---

### Contenu

#### A - OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Textes de référence (Code du Travail, Code de la construction et de l'habitation...)
- Document unique d'évaluation des risques, plans de prévention et plans de sûreté
- Obligations d'affichage dans l'entreprise

#### B - MÉTHODOLOGIE DE RÉDACTION ET DE DIFFUSION

- Consignes : définition des objectifs, identification des destinataires et adaptation aux situations de travail
- Procédures de consultation des salariés, des instances représentatives du personnel et des entreprises extérieures

- Style rédactionnel et phraséologie
- Retours d'expérience, actualisations et mises à jour
- Diffusion et affichage

#### C - TRAVAUX DIRIGÉS

- Consignes générales / particulières : en cas d'accident ou de malaise, en cas d'évacuation, face au risque sanitaire
- Élaboration d'un plan de prévention : procédures et consignes
- Consignes de sécurité et de sûreté relatives à un événement
- Procédures spécifiques à un poste de travail
- Plan de communication et d'affichage

### Évaluation des acquis

Évaluation individuelle, collective et permanente du transfert des connaissances acquises.

### Validation

Attestation de fin de formation avec grille d'auto-évaluation sur les acquis de formation.

## 3/ MOYENS DE LA FORMATION

---

### Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - exercices - études de cas - travaux dirigés.

### Intervenants pressentis

Philippe CUVELETTE : Coordinateur sécurité / Responsable gestion de crise ; Jean-Pierre GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; Thierry MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; Patrice MOREL : intervenant en prévention des risques.

### Matériel pédagogique

Support de cours des formateurs.

### Lieu de la formation

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

### Équipements et matériel technique

Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO QCAD Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur

---

## En complément, nous vous conseillons

Direction technique - encadrement de la prévention des risques dans le spectacle et l'événement  
Direction technique - gestion des ressources humaines dans le spectacle et l'événement  
Régie générale - coordonner et encadrer le travail des équipes techniques pour la mise en oeuvre de spectacle et d'événement  
Administrateur de spectacle vivant  
Contrats de travail  
Responsable de la sûreté  
Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques

## 4/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

---

### Information et orientation :

Le CFPTS est là pour vous conseiller et vous orienter sur le choix de votre formation en fonction de votre projet professionnel et de votre parcours personnel.

Des entretiens et un accompagnement individualisés peuvent vous être proposés.

N'hésitez pas à nous solliciter pour obtenir toute information relative au contenu des formations et aux dispositifs de financement : [orientation@cfpts.com](mailto:orientation@cfpts.com).

### Inscription :

Vous pouvez obtenir un dossier de candidature :

- auprès de Marie Komperdra, responsable d'accueil (01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com))
- via notre site internet, en remplissant le formulaire : <https://www.cfpts.com/inscription/formulaire-de-telechargement>

Une fois le dossier complété, vous devez le renvoyer avec les pièces demandées par mail à l'adresse [suividossier@cfpts.com](mailto:suividossier@cfpts.com), ou par courrier.

### Interlocuteurs :

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Amandine Chauvey, Nawel Mazouzi, Emeline Lemaire
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET  
01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)